

*Périodiques non canadiens*

Il est également intéressant de noter qu'en 1965, le gouvernement avait été inondé de lettres et de télégrammes de la part des propriétaires de journaux et d'autres publications canadiennes, qui s'opposaient au bill du gouvernement visant à supprimer l'exemption fiscale sur la publicité sauf pour les publications canadiennes. D'après eux, c'était une intervention injustifiée du gouvernement dans le domaine de la libre entreprise, de la liberté d'expression et de la presse. Je dois dire encore une fois que rien n'a changé. Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) a participé activement aux débats sur le bill fiscal de 1965, et je pense qu'il vaut la peine de répéter l'une de ses observations de l'époque. Voici ses propos comme en fait foi le hansard du 17 juin 1965 à la page 2550:

Aucune personne sensée ne présenterait pareille mesure législative à la chambre, à moins d'avoir un motif caché.

Je dois dire que je suis d'accord avec ce jugement, monsieur l'Orateur. Nous avons attendu tout au long des débats sur le bill que le secrétaire d'État (M. Faulkner) nous révèle la raison exacte qui lui a fait présenter un bill qui va à l'encontre d'une décision d'un gouvernement libéral précédent au sujet de *Time* et *Reader's Digest*. Beaucoup d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre, et certains ministériels, ne peuvent s'empêcher de se demander si l'on ne cherche pas simplement à se venger d'un affront réel ou imaginaire. Je sais que des groupes de journalistes ont accusé le ministre d'inertie, mais ce n'est certainement pas le moyen de les démentir. Les vraies victimes sont ceux qui veulent continuer à lire les éditions anglaise et française du *Reader's Digest* et ceux qui travaillent maintenant pour *Time* et *Reader's Digest*. Avec la permission du député de Cumberland-Colchester-Nord, je voudrais verser au compte rendu une autre de ses observations parue dans le hansard du 17 juin 1965. Le député a terminé son discours par ces mots:

... que (le gouvernement) se ravise, qu'il retire cette mesure du *Feuilleton* et qu'il nous laisse nous occuper des affaires de l'État.

Madame l'Orateur, beaucoup d'autres orateurs ont exprimé ici cet après-midi leurs opinions de même que celles de simples électeurs qui leur ont écrit. J'ai reçu de nombreuses lettres intéressantes de personnes qui habitent dans la magnifique circonscription de Parry Sound-Muskoka. Je voudrais vous lire la lettre d'une veuve âgée qui écrit au sujet du *Reader's Digest*. La voici:

A mon avis, le temps des parlementaires serait mieux utilisé et notre argent mieux dépensé, si on incitait les éditeurs canadiens à charger des auteurs canadiens de préparer des manuels à tous les niveaux de notre système scolaire.

Il est incroyable qu'un gouvernement s'attaque insidieusement à une revue d'aussi haute qualité et tenue que l'édition canadienne du *Reader's Digest*. Comme elle est publiée au Canada avec le concours de nombreux employés canadiens, laissez aux éditeurs qui font un excellent travail le soin d'en choisir le contenu. Ne rien savoir de ce qui se passe à l'étranger ne permet pas de douter de rien, mais c'est un danger. Il suffit de constater les résultats de la suppression durant de longues années d'une excellente documentation didactique de grande envergure au Québec pour être consterné à la perspective qu'une revue aussi bonne que le *Reader's Digest* soit forcée de suspendre sa publication au Canada.

C'était d'une dame de mon village de Burks Falls. Un enseignant de Gravenhurst écrit:

Dans la mesure où vous pouvez vous opposer à cette mesure qui vise à empêcher le *Reader's Digest* d'être diffusé au Canada, vous avez mon appui.

J'ai écrit au secrétaire d'État en lui envoyant de nombreux extraits de lettres car je ne pouvais pas entreprendre de les inclure toutes. Certaines d'entre elles méritent d'être citées et cela vaudrait la peine de les consigner au hansard car elles sont intéressantes. En voici quelques extraits. Une personne écrit:

Peut-être, un jour, aurons-nous une publication canadienne susceptible de rivaliser avec cette revue. Nous n'aurons plus besoin alors du *Reader's Digest*.

Et une autre:

Nous considérons que cette publication est la meilleure et la plus lue des revues que nous recevons à la maison.

Et voici ce qu'un autre électeur m'écrit:

Je suis devenu un lecteur assidu de ce magnifique magazine alors que j'étais soldat outre-mer au cours de la deuxième guerre mondiale, je le reçois chaque mois depuis lors et je ne puis m'imaginer que l'on puisse jamais être privé du *Reader's Digest* chez soi.

Et en voici un autre:

Il fait partie de l'existence—c'est une des rares publications convenables et saines qui nous restent.

Et voici encore:

Nous le lisons chez nous depuis plus de 30 ans et sans lui j'aurais l'impression d'avoir perdu un ami.

Un autre lecteur écrit ceci:

Il n'a rien de la boue et de la saleté que l'on trouve dans tant de magazines de nos jours.

Et ceci d'un autre électeur:

Je ne vois pas comment on pourrait publier un magazine qui lui soit comparable, aussi je vais cesser d'acheter les magazines.

Et encore un autre:

Inappréciable pour le Canadien très occupé. Et propre, en plus.

Un autre m'écrit:

Que le gouvernement puisse prendre des mesures pour priver nos foyers de ces articles, c'est une chose qui me dépasse.

Madame l'Orateur, j'ignore combien parmi les lettres que j'ai reçues reviennent sur les mots «revue excellente et propre». Un lecteur écrit ceci:

Vous pourriez nous débarrasser de déchets d'autres feuilles de chou, au lieu de liquider cette revue-là.

Un autre lecteur écrit:

«Les Canadiens, au Canada, en seront d'autant appauvris».

Et un autre:

Une bonne influence au Canada.

Un pensionné de la vieillesse écrit:

Je suis pensionné, et le *Reader's Digest*, la revue et ses livres, sont les seuls que je puisse me permettre.

Madame l'Orateur, puis-je signaler qu'il est 6 heures?

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)